

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VILLES SŒURS**

**Délibération n° 1.11.03.2026**  
Approbation du compte financier unique 2025

**Séance du  
11 mars 2026**

Date de la convocation :  
05/03/2025

**Nombre de membres :**

En exercice : 17  
Présents : 8  
Votants : 7

L'an deux mille vingt-six, le 11 mars à 8h30, le Conseil d'Administration du CIAS, dûment convoqué, s'est réuni, en deuxième convocation suite à l'absence de quorum lors de la séance du 05 mars 2026, en lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Martine Douay, Vice-Présidente du Conseil d'Administration du CIAS ;

Etaient présents tous les 17 membres en exercice, à l'exception de :

- Eddie Facque, Daniel Cavé, Chantal Desenclos, Florence Lemoigne, Gaëtan Pesquet, Doriane Osinski, Daniel Dehédin, Rock St Germain et Nathalie Vasseur.

A été désigné Jean-Paul Mongne en tant que Secrétaire de séance.

Vu le Code général des collectivités territoriales

Vu le compte financier unique de l'exercice 2025 du budget principal du CIAS de la CCVS, établi par monsieur le Trésorier ainsi résumé :

Section de fonctionnement :

	Réalisations
Dépenses	213 412.48 €
Recettes	226 467.43 €

Excédent de fonctionnement de clôture reporté + 13 054.95 €

Pas de section d'investissement

⊙ Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration par

- 7 voix pour,
- 0 voix contre,
- 0 abstention

Approuve le compte financier unique 2025 du budget du CIAS.

Fait et délibéré en séance, le jour, mois, an que dessus  
Pour extrait certifié conforme,

Monsieur Eddie FACQUE  
Président du CIAS

